

Memo : du conseil du 05 février 2021

Compte-rendu – CA

Présents :

Les membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Henri Cirera, Annick Desmoulins, Simone Borel,
Adhérente présente : Josette Para.

Ordre du jour du conseil :

- **Observations du compte-rendu du CA du 18/01/2021 ;**
- **Informations et décisions concernant le fonctionnement**
- **Projet de modifications des statuts de RESPECTS**

Compte-rendu

1. Observations du compte-rendu du conseil d'animation du 18/01/2021 :

Les différentes observations des membres du conseil sont discutées en séance.

Suite à la décision de la réunion précédente, la trésorière Marie-Noëlle Achard a transmis par mail les comptes de 2019 à l'ensemble des membres du conseil d'animation. Le dépouillement des votes transmis en retour a permis de constater la validation des comptes à l'unanimité. L'ensemble des documents est joint au document constatant l'impossibilité de tenir l'Assemblée Générale de l'année 2019 en 2020 à cause de l'épidémie de la covid19.

- ➔ **Décisions :** Modifier le compte-rendu du conseil d'animation du 18/01/2021 et l'adresser aux membres présents avec le document officiel constatant l'impossibilité de tenir l'AG de 2019 au cours de l'année 2020.

2. Informations et décisions concernant le fonctionnement

- **Henri fait part de différentes propositions sur le fonctionnement des deux associations RESPECTS de Gap et de Toulouse Occitanie. Ces propositions sont validées lors de la présente réunion.**

- Le site Internet de RESPECTS sera commun aux deux associations, RESPECTS de Gap et Toulouse Occitanie. Jacques Solomiac restera le gestionnaire du site. Les informations spécifiques à Gap lui seront transmises régulièrement par les membres du conseil d'animation de Gap.

- **Concernant les adresses mail, Jacques a fait un tri et gardé les adresses utiles aux deux associations :**

Pour Toulouse :

- info@respects.fr attribué à Jacques qui pour diffuser les newsletters devra continuer à recevoir la liste des adhérents des Hautes-Alpes,
- occitanie@respects.fr attribué à Alexandra,
- grainotheque@respects.fr attribué à Sébastien.

Pour Gap,

- contacts@respects.fr attribué à Henri,
- agrumes@respects.fr attribué à Annick et Simone,
- adherents@respects.fr attribué à Josette,
- reseausolidaire@respects.fr attribué à Guy.

- Une adhésion croisée sera réalisée pour chacune des deux associations. Josette inscrira RESPECTS Occitanie dans la liste des adhérents de Gap.

- Deux personnes avaient contacté Jacques à la suite de la dernière newsletter :

- Simone contactera la maison des semences paysannes, graines de montagne basée à Chateauroux,
- Denys se mettra en rapport avec l'éditeur Yves Michel qui nous avait informé de la parution d'un livre écrit par un gapençais M Roland De Miller intitulé « L'écologie profonde ; un enjeu pour notre époque ».

3. Projet de modifications des statuts de RESPECTS

Henri rappelle qu'un projet de règlement intérieur avait été élaboré par Jacques Chaumet conformément à l'article 18 des statuts.

Toutefois, il n'a jamais été adopté par le conseil et approuvé en Assemblée Générale.

Cécile avait adressé aux membres du conseil, un projet de statuts comportant des modifications notamment sur la composition du conseil d'animation. Ce projet est lu et amendé en séance par chacun des membres.

➔ Décisions : Modifier le projet des statuts en tenant compte des différentes observations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Une prochaine réunion est prévue le lundi 15 février en vue de la préparation de l'Assemblée Générale qui devrait s'organiser à distance, faute de possibilité de se réunir en présentiel.

L'ordre du jour et les documents nécessaires seront envoyé par e-mail à l'ensemble des adhérents. Les bulletins de vote sur les différents points seront recueillis en retour et validés lors d'une réunion du conseil d'animation nouvellement élu.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S
Josette PARA